

# Les plans de paysage sur le Massif des Bauges : une approche en faveur de la cohérence territoriale

**Simon Paillet**

chargé de mission, Parc naturel régional  
du Massif des Bauges

**Claire Lucas**

urbaniste-paysagiste

**Rencontre départementale Viv(r)e le paysage**

CAUE de la Drôme | jeudi 7 novembre 2019 | Gervans (26)



# **Les plans de paysage sur le Massif des Bauges : une approche en faveur de la cohérence territoriale**



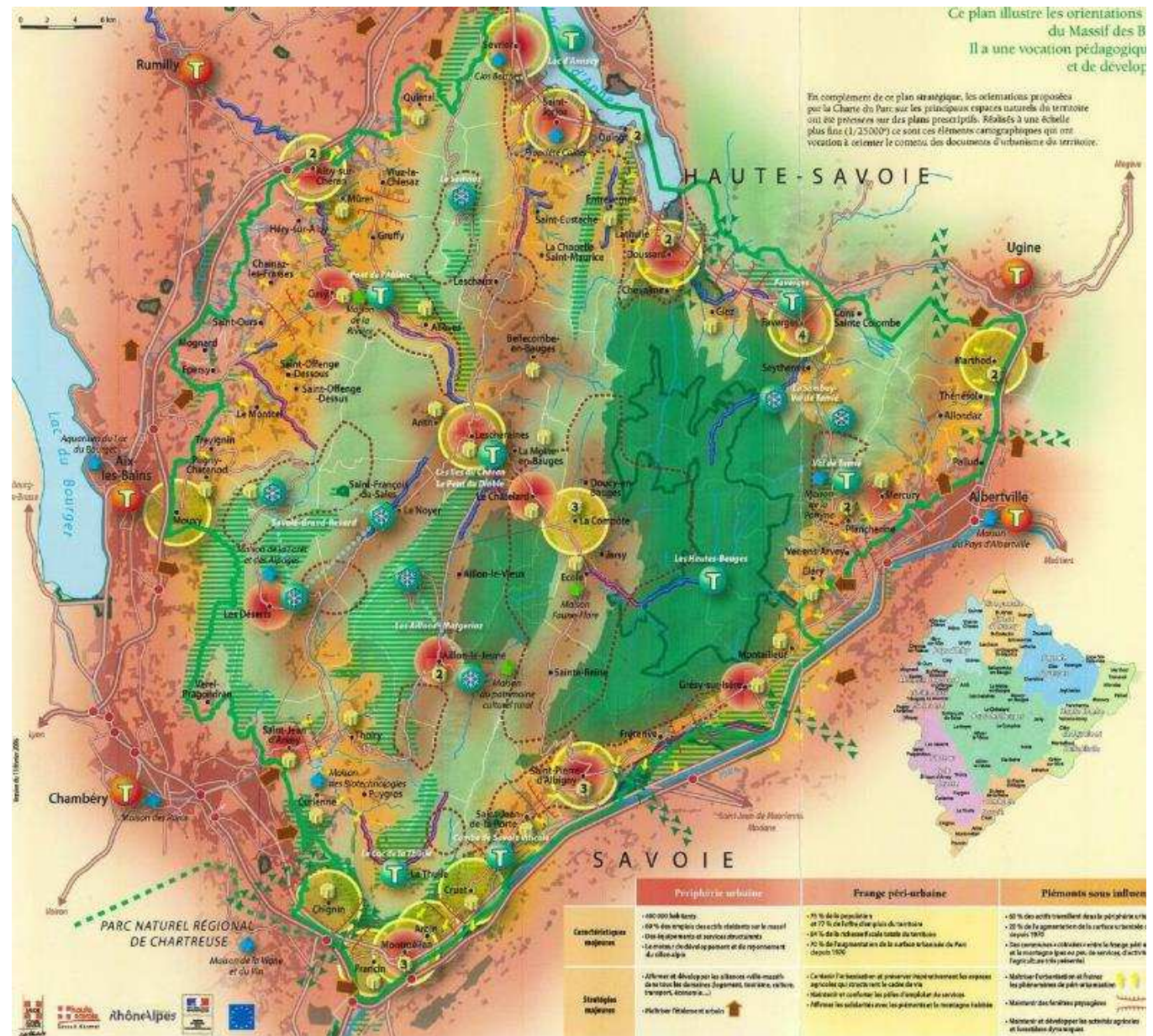


# Le Massif des Bauges : un PNR aux enjeux multiples

- urbanisme frugal,
- mixité sociale,
- qualité des espaces urbains
- multifonctionnalité,
- renforcement des dynamiques agricoles,
- réservoir de biodiversité et continuités écologique,
- qualité paysagère,
- adaptation au changement climatique...

Un travail d'expertise, de conseil, d'assistance à maîtrise d'ouvrage, d'activateur de projet.

*Extrait du Plan stratégique  
Charte du Parc 2007-2019*









# 4 axes de travail pour le PNR

## Points forts!

*explorer les réponses possibles à apporter aux enjeux de qualité de vie, de qualité urbaine et paysagère, transition énergétique, de faire « société »*

### La sensibilisation

la formation à destination des élus  
fiches pédagogiques  
ateliers d'urbanisme

### L'accompagnement sur l'urbanisme opérationnel

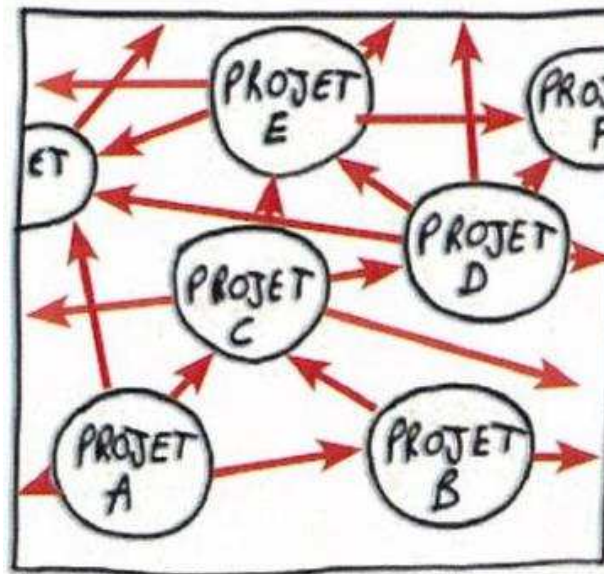
un accompagnateur technique des collectivités dans leurs projets d'urbanisme : requalification d'îlots bâtis existants, développement de nouveaux secteurs urbains

### L'accompagnement sur les documents de planification (PLU, PLUI, SCOT)

un partenaire des collectivités

une expertise dans son approche pluridisciplinaire et transversale (biodiversité, agriculture, patrimoine, énergie, mobilité, développement).

Personne Publique Associée (PPA), depuis le porter à connaissance jusqu'à l'avis sur le projet arrêté sous le pilotage de la Commission PLU / SCOT du Parc



### Les démarches prospectives


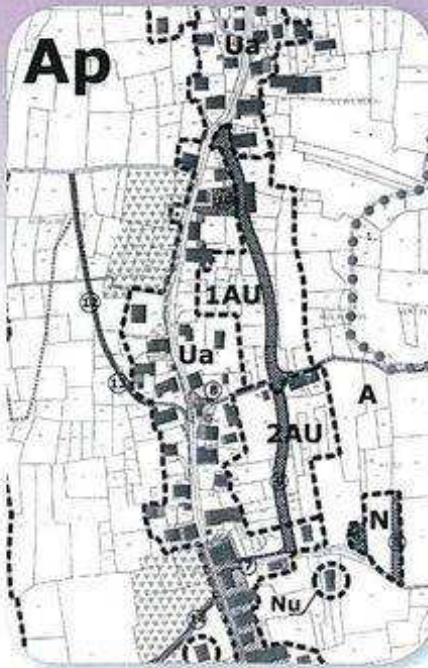


les Schémas intercommunaux d'aménagement et de Développement Durable (SADD)

les démarches d'animation territoriale sur le paysage,

le développement des nouvelles formes urbaines et architecturales

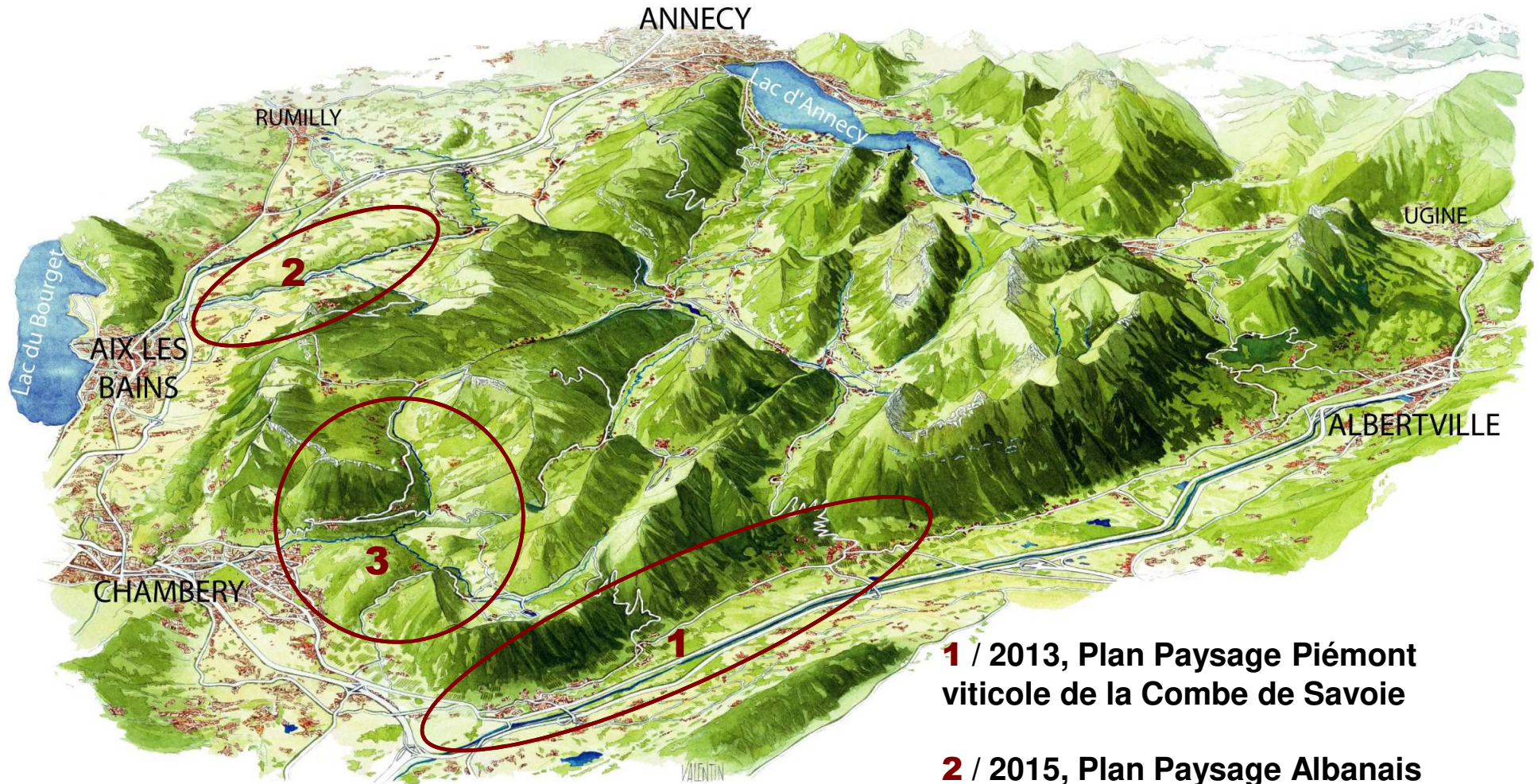


**...avec un accompagnement du Parc aux différentes échelles et étapes des processus d'aménagement : de l'urbanisme réglementaire au projet , de l'intercommunal au quartier.**

<p><b>Schéma intercommunal d'aménagement</b> réflexion menée en 2004 à l'échelle intercommunale</p>  <p><i>extrait SADD RGLA Entrevernes</i></p>	<p><b>Plan de zonage PLU</b> 2008</p>  <p><i>extrait PLU Entrevernes</i></p>	<p><b>Orientations d'aménagement PLU</b> 2008</p>  <p><i>OA zone 1AU et 2AU Entrevernes</i></p>	<p><b>Étude pré-opérationnelle</b> lancée en 2010</p>  <p><i>extrait du plan de composition urbain et paysager Entrevernes</i></p>
--	---	---	--



# L'engagement du Parc dans l'expérience des Plans de Paysage



**1 / 2013, Plan Paysage Piémont viticole de la Combe de Savoie**

**2 / 2015, Plan Paysage Albanais Savoyard**

**3 / 2017, Plan Paysage Plateau de la Leysse et Piémont**



## avec comme réflexion de départ :

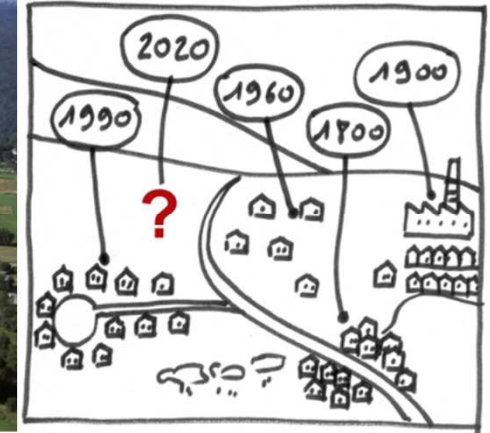
Le fait que la demande de paysage s'organise autour de deux approches non exclusives l'une de l'autre:

- une demande insistante pour figer les paysages hérités, les paysages de la naturalité ou de la tradition rurale,
- une volonté de se projeter dans l'avenir, aussi incertain soit-il : quel sera le paysage de demain ? Comment est il possible d'agir plutôt que de subir ?



Parce qu'il est du ressort de **l'esthétique et du symbolique**, parce qu'il **échappe** obstinément aux **outils de mesures** et partiellement au **lois du marché**, parce qu'il devient un **projet à part entière**, le **paysage**, se trouve ainsi aujourd'hui à un tournant et **devient peut être un objet politique ?**





**Un constat de départ: la difficulté de tenir une exigence paysagère en général sur des projets développés par des porteurs multiples, et sur lesquels on ne sait pas toujours qui fait quoi, notamment qui se soucie de la question du paysage, et qui a légitimité pour le faire et sur quelles bases?**

**Le paysage, un élément de contexte plus ou moins menacé ou impacté par des projets d'aménagement, mais également une ressource de l'attractivité du territoire et un argument identitaire pour les populations locales.**

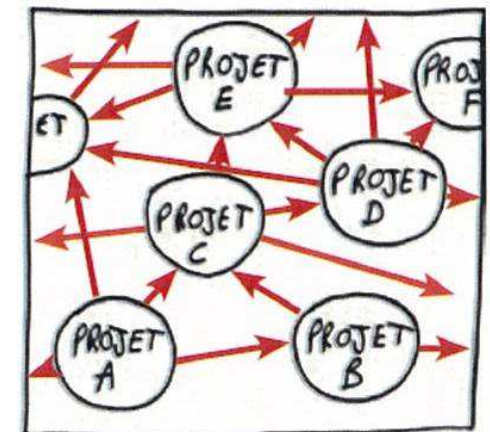
**Le paysage n'est plus un paramètre parmi d'autres, mais il représente l'ossature même autour de laquelle peut se construire le projet.**

**Adoptons un autre regard qui met le paysage au cœur des projets de territoire, en tant qu'enjeu et outil politique.**

**Trois attitudes:**

**Préservation, reconquête ou fabrication de nouveaux paysages...**

**Quels outils? quelle méthode?, quelle gouvernance?, pour quels projets?**



## **avec comme ligne de conduite pour les 3 plans de paysage :**

**01 / Réussir à constituer un petit noyau de départ d'acteurs motivés par la démarche pour « prendre pied sur le territoire » ;**

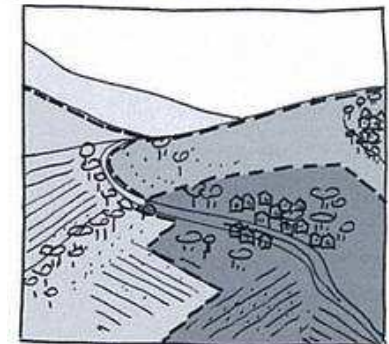
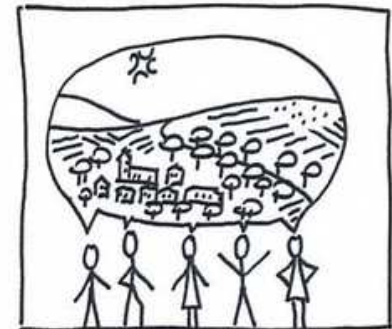
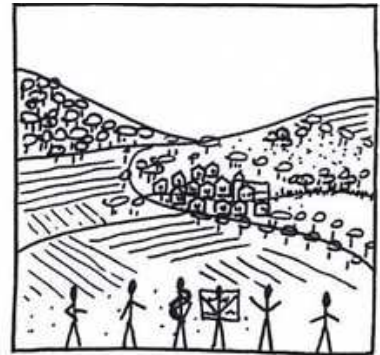
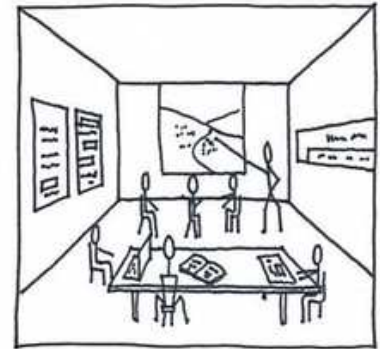
**02 / S'imprégner des réflexions et démarches déjà conduites, mais éviter de se perdre dans un « énième diagnostic » ;**

**03 / Mettre tout en œuvre pour partager une vision commune et singulière du territoire sous l'angle du paysage ;**

**04 / Faire en sorte que les participants au Plan de Paysage - élus, acteurs socio-économiques, habitants - s'emparent du projet dans le temps même de son élaboration ;**

**05 / Proposer des actions pilotes démonstratives et ayant un effet d'entraînement ;**

**06 / S'inscrire dans une logique d'aide à la décision.**

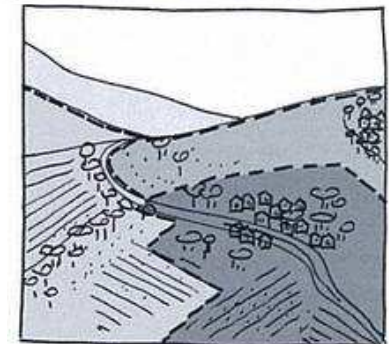
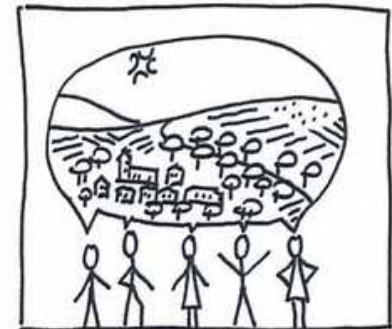
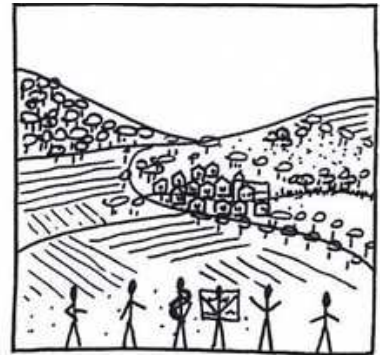
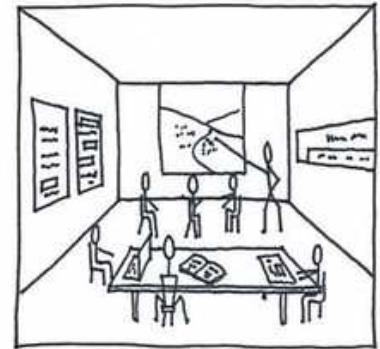




# des clés et des leviers pour réussir

- Des **élus moteurs et pionniers** et une véritable **volonté politique** au-delà d'une réglementation.
- Une démarche collective et participative Un **débat ouvert**, une **connaissance partagée** et des **actions participatives** sur le terrain.
- Des outils et des méthodes d'animation très participatif
- Une réflexion **transversale** portée à toutes **les échelles**
- Une prise de **conscience partagées** par les élus, la profession agricole et par les habitants à **l'échelle intercommunale** c'est déjà construire **collectivement le projet de territoire** dans le **temps**, dans **l'espace** et dans la **gouvernance**.

**Le paysage peut être une entrée pertinente pour envisager les projets futurs de façon plus globale et peut-être moins conflictuelle, au delà du maintien et/ou de la reconquête de paysages de qualité.**





# Une méthode et des outils au service de cette approche Plan de Paysage

- ateliers participatifs
- aménagement d'un QG du Plan de paysage
- grande carte
- lecture de et sur site, seul ou en groupe
- temps d'échanges, de débat, de vote
- expérience de théâtre forum
- frise interactive
- visite en territoires voisins
- sites exploratoires, avec un travail en mode projet avec les participants

Pour débrider la réflexion à toutes les échelles, et valoriser l'intelligence collective.



## Résultat d'un vote du groupe de participants

Quelles actions ? pour le Plan Paysager Prospectif de L'Albanais S
1. Groupe suivi
Entrées de villages & traversés de Basse
Dynamique fruitiers
AMO architecture urbaine et paysagère
Panoramas et visibilité réhabilitation
Energie Paysage
Rondes balcon belvédères sentiers
Communication du Plan Paysager
Voies d'entrée
Franges haies & haies + vergers
Bâtiments agricole et patrimoine architectural

Séance sur la construction de la légende et la transcription sur la carte

<p><b>voir et découvrir</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>route balcon</li> <li>cône de vue - belvédère</li> <li>coupure verte associée</li> <li>entrée de village</li> </ul>	<p><b>valoriser</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>points noirs paysagers à résorber</li> <li>sites à requalifier - traversée de village</li> <li>les fruitières à conforter</li> <li>les hangars agricoles</li> </ul>
<p><b>préserver</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>grande unité agricole</li> <li>autres composantes du paysage agricole <ul style="list-style-type: none"> <li>- haies</li> <li>- vergers</li> </ul> </li> <li>ensembles bâtis patrimoniaux <ul style="list-style-type: none"> <li>Hameaux identifiés</li> </ul> </li> <li>éléments patrimoniaux</li> </ul>	<p><b>composer le paysage de demain</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>façades bâties</li> <li>enclaves stratégiques</li> <li>lieux fédérateurs</li> <li>parcours à enrichir</li> </ul>



# Le Plan de Paysage, une opportunité pour enrichir les approches de planification

**CONTEXTE** : 3 Plans de Paysage qui ont été conduits en amont ou pendant des élaborations de PLUi.

Une démarche :

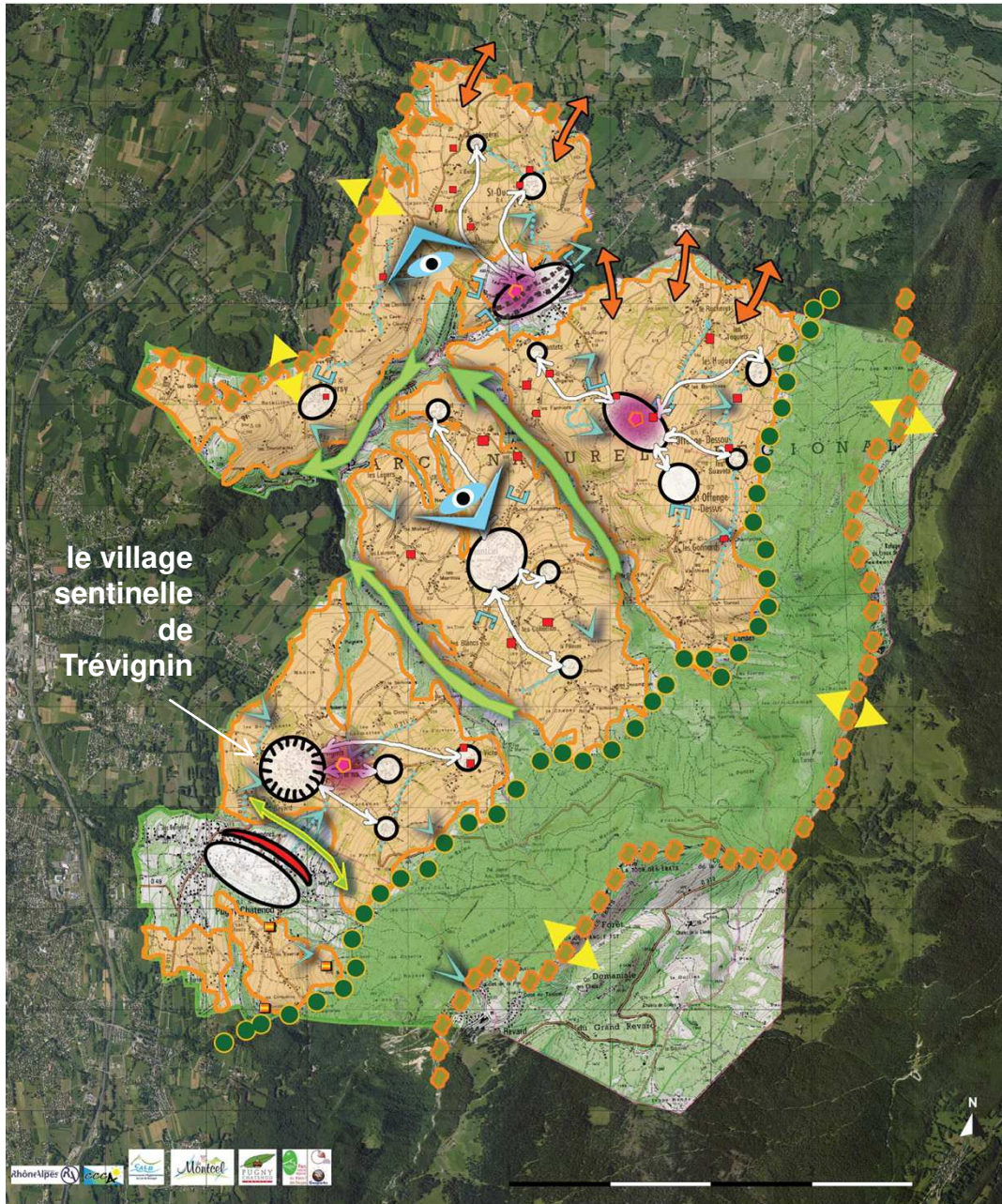
- qui favorise le dialogue des élus entre eux ;
- qui intègre à même niveau tous les participants ;
- qui s'inscrit en marge du processus technique et juridique des PLUi ;
- qui favorise une approche globale reliant les projets entre eux ;
- qui affirme une ambition plus marquée en matière de changement de modèle et de transition écologique des territoires.

C'est le partage d'objectifs communs, de démarches collectives, de co-construction, d'usages et de ressources communes qui fait corps social.

*Une visite et analyse de terrain qui débouche sur une réflexion de projet conduite collectivement*

























« mise au propre » de la carte géo-paysagère du Plan de paysage de l'Albanais savoyard, présentée par les participants au comité de pilotage du PLUi Grand lac.

Une trame reprise – pour partie – dans le PLUi + la volonté d'avoir la même approche de lecture de terrain partagée pour toutes les OAP

**Objectifs de Qualité Paysagère**  
**Plan Paysager Prospectif de L'Albanais Savoyard**

Atelier17c- Claire Lucas  
 FNK des Bauges

légende de la carte géo-paysagère

<ul style="list-style-type: none"> <li> crêtes</li> <li> lisière forestière</li> <li> limite grandes unités agricoles</li> <li> bascule vers une autre entité paysagère</li> <li> continuum paysager et agricole</li> <li> trame verte et bleu</li> <li> commune et son rôle dans le territoire</li> <li> Satellite en interaction avec le bourg</li> <li> covisibilité entre versants</li> <li> route balcon</li> <li> cône de vision point belvédère</li> </ul>	<p><b>Affirmer une armature urbaine et paysagère</b>      tenir la ligne forestière      - préserver les grandes unités agricoles      - intégrer les spécificités de chacun de ces ensembles et des composantes paysagères ( vergers, haies... )      - conserver la trame Verte et Bleu, Sieroz et ses principaux affluents</p> <p><b>S'inscrire dans une logique de continuité du territoire</b>      - intégrer la covisibilité      - effet bascule sur les cagnages du plateau à le Revard      - effet bascule sur la plaine d'Albens      - logique de continuum paysager et agricole avec le pays d'Alby</p> <p><b>Qualifier le rôle de chacune des communes</b>      dans son positionnement à l'ent pour l'équilibre paysager global de ce territoire.      garantes de l'identité paysagère de l'Albanais Savoyard et de maintien de l'activité agricole.      - les satellites en interaction avec les communes</p> <p><b>Valoriser les fruitières comme indicateur de la bonne santé du territoire</b>      - espaces publics      - liens entre monde agricole et urbain      - pôle d'excellence et de qualité à mettre en scène.</p> <p><b>Voir et découvrir</b>      route balcon      cône de vue - belvédère      coupure verte associée      entrée de village</p> <p><b>Préserver</b>      grande unité agricole      autres composantes du paysage agricole (haies, vergers...)      Ensembles bâtis patrimoniaux (hameaux identifiés...)      éléments patrimoniaux</p> <p><b>Valoriser</b>      points noirs paysagers à résorber      sites à recueillir (traverse de village)      les fruitières à conforter      les hangars agricoles</p> <p><b>Composer le paysage de demain</b>      façades bâties      enclaves stratégiques      lieux fédérateurs      parcsours à enrichir</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li> traversée de village</li> <li> Trévignin "verrou"</li> <li> entrée de village</li> <li> entité architecturale identifiée</li> <li> fruitière pôle de territoire</li> <li> entité patrimoniale</li> <li> ferme et hangar agricole</li> </ul>
--	---	---



*« mise au propre » du travail conduit en atelier sur le village de Trévignin retenu – par vote - comme un des sites exploratoires du Plan de Paysage*





OAP commandée par Grand Lac sur un des secteurs situés en cœur du village sentinelle de Trévignin et versée au PLUi

# OAP TRÉVIGNIN

PLUi COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION GRAND LAC

## CONTEXTE ET ENJEUX:

DES GRANDS TENEMENTS DE TERRAIN, EN BELVEDÈRE SUR LE GRAND PAYSAGE, MARQUENT L'ENTRÉE DU CHEF LIEU.

ACCOLÉE AU CENTRE VILLAGE, CETTE OAP EST STRATÉGIQUE POUR LE DÉVELOPPEMENT DU VILLAGE DE TRÉVIGNIN.

SECTEUR TRAVERSÉ PAR UN CHEMIN PIÉTON ANCESTRAL ARBORÉ, RACCORDÉ À L'ÉCOLE, DANS L'ANGLE NORD-EST, LONGÉ AU NORD PAR UN CHEMIN PIÉTON QUI DESSERT LE «BAS» DU VILLAGE.

DES ENSEMBLES AGRICOLES RÉPÉRÉS

LA CONTRAINTE SONORE DE LA D913 QUI MONTE AU REVARD EN CONTREBAS.

LE CIMETIÈRE ET SON CÔNE DE VUE À RESPECTER

## OBJECTIFS:

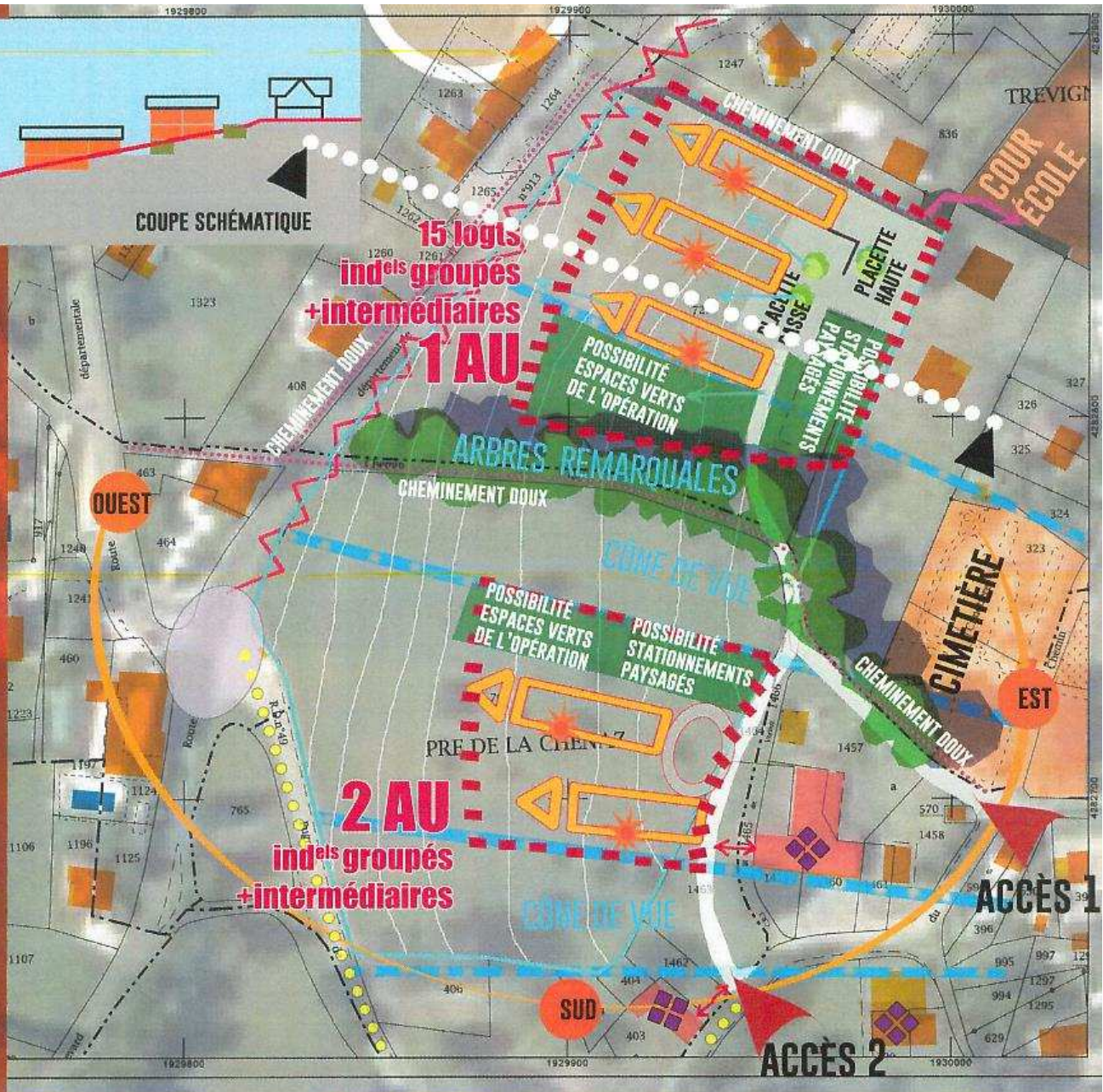
RÉUSSIR UNE IMPLANTATION QUI SUIT LA PENTE DU TERRAIN, RACCROCHER LES HABITATIONS À DES PLACETTES HAUTES QUI RECEVRONT LES STATIONNEMENTS. DÉFINIR UNE COMPOSITION QUI OFFRE DES CÔNES DE VUE ET DES PERCÉES VERS LE VILLAGE ET VERS LE GRAND PAYSAGE. CONSERVER ET VALORISER LE CHEMIN ANCESTRAL BORDÉ D'ARBRES REMARQUABLES.

UTILISER LES CHEMIN EXISTANTS POUR PERMETTRE L'ACCÈS AUX DEUX PHASES DE L'OAP D'OU LES DEUX ACCÈS PROPOSÉS. LES PLACETTES PERMETTENT LE RETOURNEMENT. PRIVILÉGIER DES ROUTES PEU LARGES, AVEC DES ALTERNATS.

AU VU DES ORIENTATIONS DES LOGEMENTS, UNE EXEMPLARITÉ ET UNE PERFORMANCE EST ATTENDUE SUR CET OAP, LES ÉNERGIES RENOUVELABLES ÉTANT PRIVILÉGIÉES.

LA QUALITÉ DU TRAITEMENT DES TOITURES EST STRATÉGIQUE CAR L'ENSEMBLE DU VILLAGE DOMINE CETTE OPÉRATION.

LES STATIONNEMENTS SERONT PAYSAGÉS ET PROLONGÉS PAR DES ESPACES VERTS.

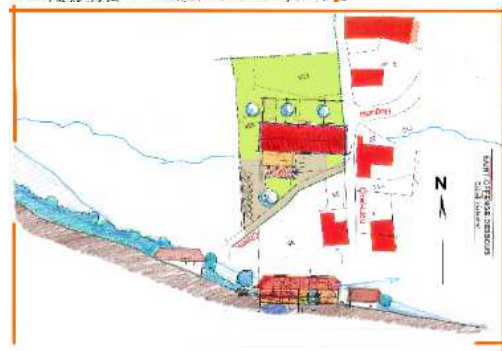
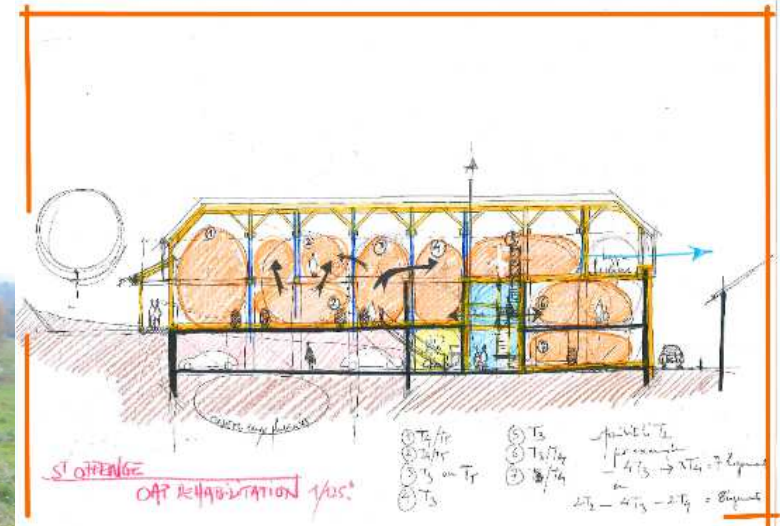


3



# Le Plan de Paysage, une opportunité pour repenser le passage à l'opérationnel

OAP patrimoniale commandée par Grand Lac : principes de réhabilitation d'un corps de ferme au hameau Les Huguets à St Offenge pour la création de logements





**PLU**



**En aparté : le paysage au cœur d'un PLUi conduit sur le territoire du Parc**

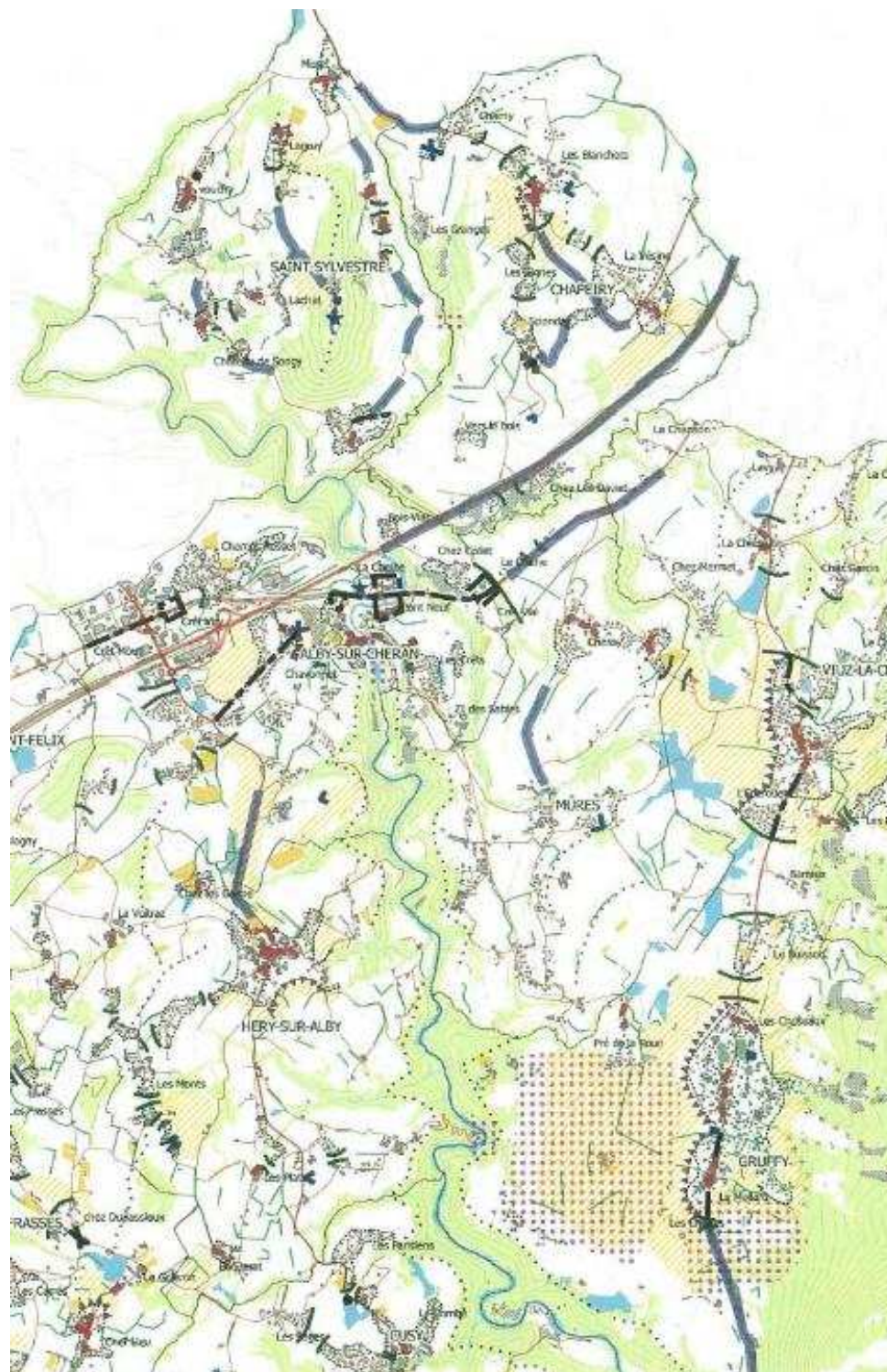
## **LES 3 GRANDES ORIENTATIONS du PADD**

**A / le paysage, élément fédérateur du projet de territoire**

**B / Changement de tendance confirmé :  
d'un modèle de développement périurbain à la structuration  
d'un territoire rural dynamique**

**C / Pour une position anticipatrice sur la question de  
l'énergie et la durabilité des ressources du territoire**

### Cartes des composantes et sensibilités paysagères (fig. n°az)



## COMPOSANTES TERRITORIALES

- Chéran, ruisseaux et zones humides
- masse boisée
- ensemble agricole
- courbes de niveaux (équidistance 25m)
- bâti et tâche urbaine
- routes principales et secondaires

## STRUCTURES PAYSAGERES

- ligne de force principale (relief)
- ligne de force secondaire (végétal)
- façade urbaine d'intérêt ou visible
- glacis agricole sensible
- coupure verte significative
- signal paysager

## ELEMENTS DE PERCEPTION

- point de vue singulier
- séquence paysagère d'intérêt notable
- secteur en co-visibilité (extra-territoire)

## ELEMENTS DE PAYSAGE IDENTITAIRES (BÂTI ET NATUREL)

- site d'intérêt majeur
- linéaire boisé
- verger de plain vent
- arbre remarquable isolé
- espace de respiration intra urbain et ensemble de jardins
- séquence bâtie d'intérêt

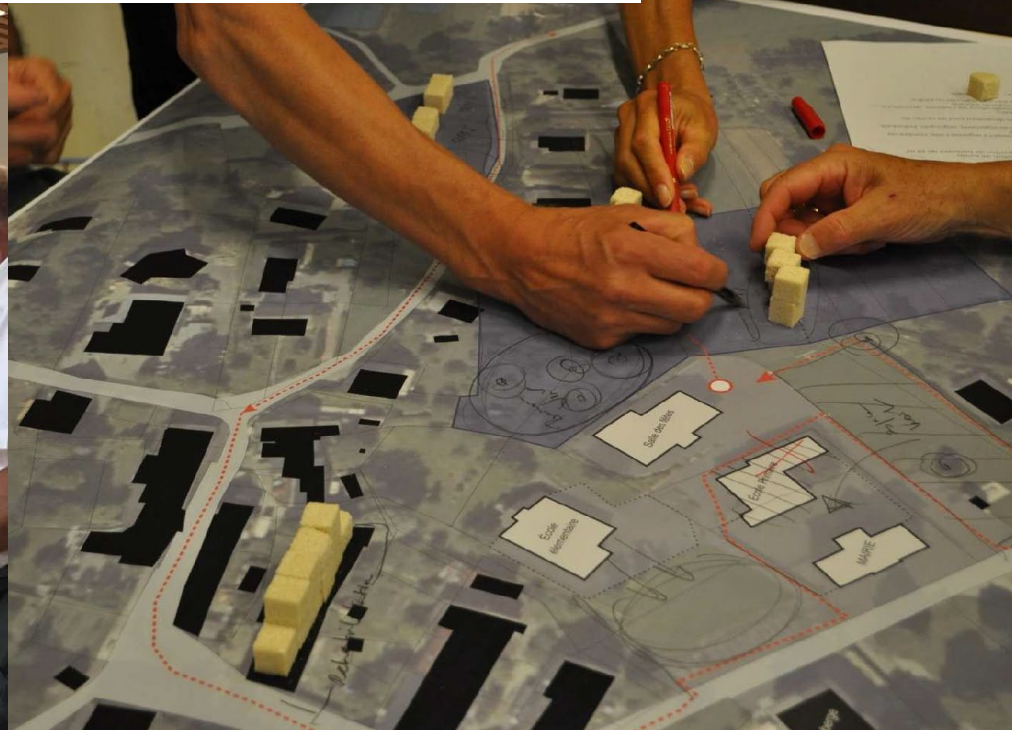
## PRINCIPAUX ELEMENTS DE FRAGILITÉ PAYSAGÈRE

- séquence bâtie perturbée ou peu lisible
- entrée de ville peu qualitative
- point noir
- dynamique de fermeture
- limite urbaine





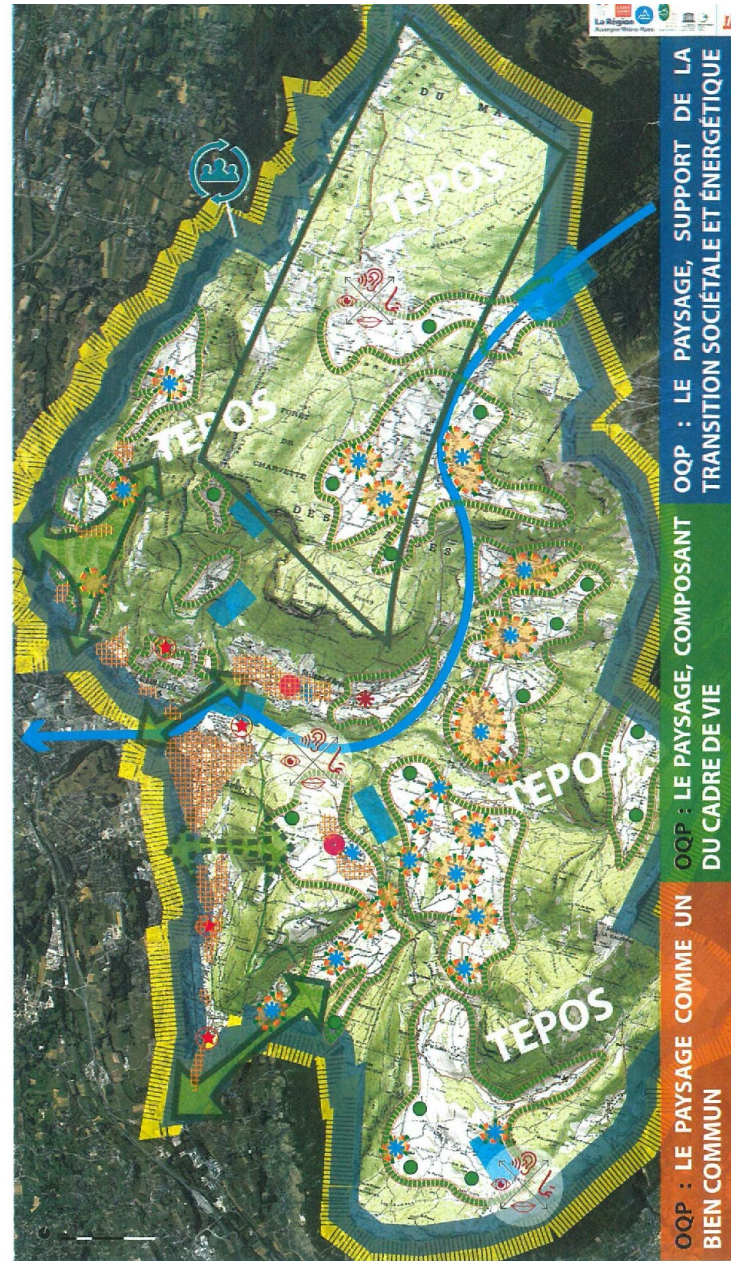
## Retour aux Plans de Paysage...





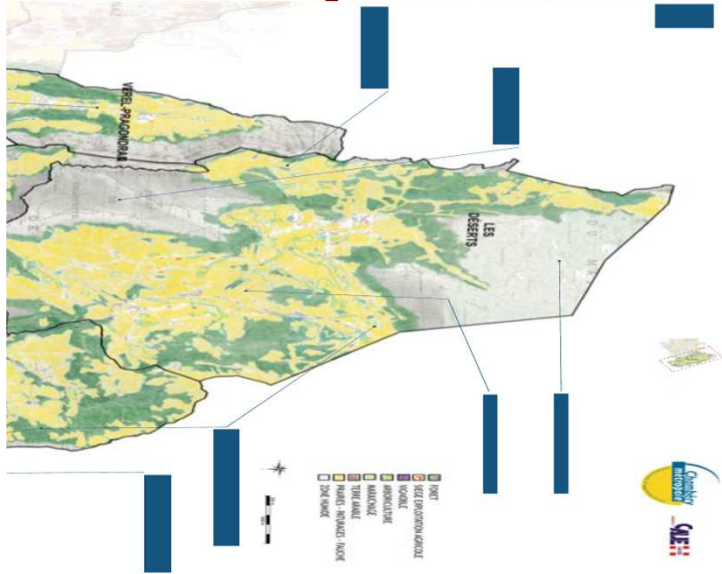
# Un processus qui permet de faire ressortir des Objectifs de Qualité Paysagère (OQP) contextualisés

<p><b>1</b> Considérer la Leysse comme fil bleu majeur de ce territoire, de lien plateau/plaine, porteur de sites sensibles et remarquables, de géosite potentiel à révéler et/ou à accompagner par un aménagement adapté.</p> <p><b>4</b> Identifier les dernières «respirations paysagères» du piémont, pour les intégrer dans une stratégie de connexion plaine-ville / plateau-montagne, en considérant que chacune de ces «respirations» concentrent des fonctions majeures de cette connexion.</p> <p><b>6</b> Identifier le rôle de transition paysagère de St-Jean d'Arvey et Curienne dans leur rôle de tiers bourg et village du plateau, pour pouvoir affirmer l'équilibre rural prioritairement sur le reste du plateau.</p> <p><b>7</b> Inventorier les pépites patrimoniales et paysages associés, assurer leur préservation et valorisation par un cadrage et/ou un accompagnement de projet adapté.</p>	<p><b>2</b> Prendre en compte dans sa globalité et ses dimensions multifonctionnelles, le plateau forestier de la Féclaz / Revard à travers son caractère unique et sa fragilité au regard du changement climatique</p> <p><b>5</b> Trouver des limites durables, voire intangibles à l'urbanisation vers l'amont du piémont, en clarifiant précisément leur tracé sur les secteurs sensibles de «confusion paysagère» ou au niveau du transect structurant Pragondran / Nant Petchi, pour préserver la qualité de ce panneau paysager en premier plan de la ville.</p>	<p><b>3</b> Préserver les grands équilibres de composition de ce paysage agricole et forestier de montagne : - dans le rapport entre espaces agricoles ouverts et boisements ; - dans le lien entre espaces agricoles ouverts et franges bâties des villages et hameaux.</p>	<p><b>OQP : LE PAYSAGE COMME UN BIEN COMMUN</b></p>
<p><b>8</b> Mettre plus en valeur et pérenniser les projets agricoles de valorisation du paysage et de la biodiversité. Pelouse sèche, prairies fleuries...</p> <p><b>10</b> Faire en sorte que tout nouveau projet (espace et équipement public, bâtiment agricole, habitat...) s'inscrive en dialogue avec le «paysage habité de référence» dans la compréhension du tissu bâti et environnement végétal existant.</p>	<p><b>9</b> Donner priorité à la réhabilitation pour entretenir, mettre en valeur et permettre la mutation du bâti patrimonial, permettant de garder un lien avec l'histoire des lieux et de s'inscrire dans une logique de frugalité architecturale.</p> <p><b>11</b> Prendre en compte le paysage des vues dans ce que l'on donne à voir à l'échelle du grand paysage et dans les effets de masques. Plus largement, s'ouvrir à une considération multi-sensorielle du paysage (bruits, goûts, odeurs...).</p>	<p><b>12</b> Reconnaître et considérer l'importance du paysage pavillonnaire, en lien avec : - La surface et l'empreinte qu'il représente - l'exigence d'accompagnement et de contrôle de sa densification (nouvelle opération, division parcellaire, structuration paysage urbain) ; - le potentiel des jardins comme contribution à la perméabilité écologique, à la biodiversité et à la production fruitière/marâchère ; - le changement de point de vue pour un habitat individuel mais s'inscrivant dans une responsabilité paysagère collective.</p>	<p><b>OQP : LE PAYSAGE, COMPOSANT DU CADRE DE VIE</b></p>
<p><b>14</b> Organiser l'entretien des lisières en lien avec la filière locale de plaquettes forestières et les chaufferies du plateau. (plateforme de la compote)</p> <p><b>15A</b> Organiser un projet éco-touristique dans une synergie agglomération - PNR, à la hauteur des enjeux et des ambitions de ce territoire TEPOS : régulation des flux, limitation des pollutions, attractivité ...)</p> <p><b>15B</b> Orienter vers un projet agricole de PNR aux portes de la ville, répondant aux engagements environnementaux et énergétiques TEPOS, favorisant la diversification, les filières courtes et l'économie circulaire.</p>	<p><b>16</b> Faire en sorte que chaque projet contribue à la centralité des bourgs, villages hameaux ou au fonctionnement des quartiers, fasse lien avec la vie locale et porte les enjeux de la transition énergétique.</p> <p><b>18</b> Sur chaque projet, mettre en place une consultation / accompagnement permettant d'appréhender la complexité et la richesse systémique des enjeux à prendre en compte et des objectifs de qualité paysagère à atteindre.</p>	<p><b>17</b> Renforcer le maillage des cheminements et belvédères dans le liens avec la plaine, la mise en valeur d'habitats naturels aux franges de la ville, de géosite unesco, la promotion des déplacements doux.</p> <p><b>19</b> S'engager de manière positive, constructive et ambitieuse dans une résilience territoriale sur des thématiques telles que l'adaptation du couvert forestier au changement climatique, le partage de la ressource en eau, l'autonomie alimentaire et énergétique....</p>	<p><b>OQP : LE PAYSAGE, SUPPORT DE LA TRANSITION SOCIÉTALE ET ÉNERGÉTIQUE BIEN COMMUN</b></p>





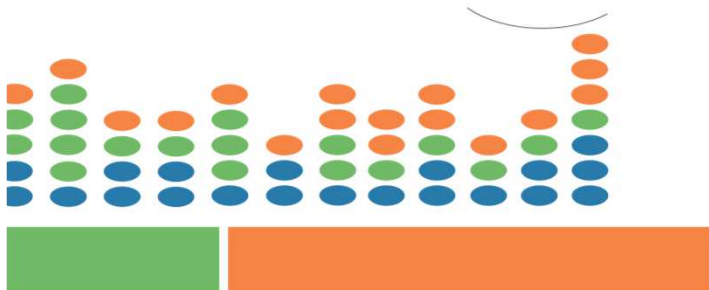
# Une sélection de sites de projets et d'approches thématiques associés aux OQP



Les participants choisissent et argumentent les sites et thématiques à retenir pour constituer le programme d'actions du Plan de Paysage :

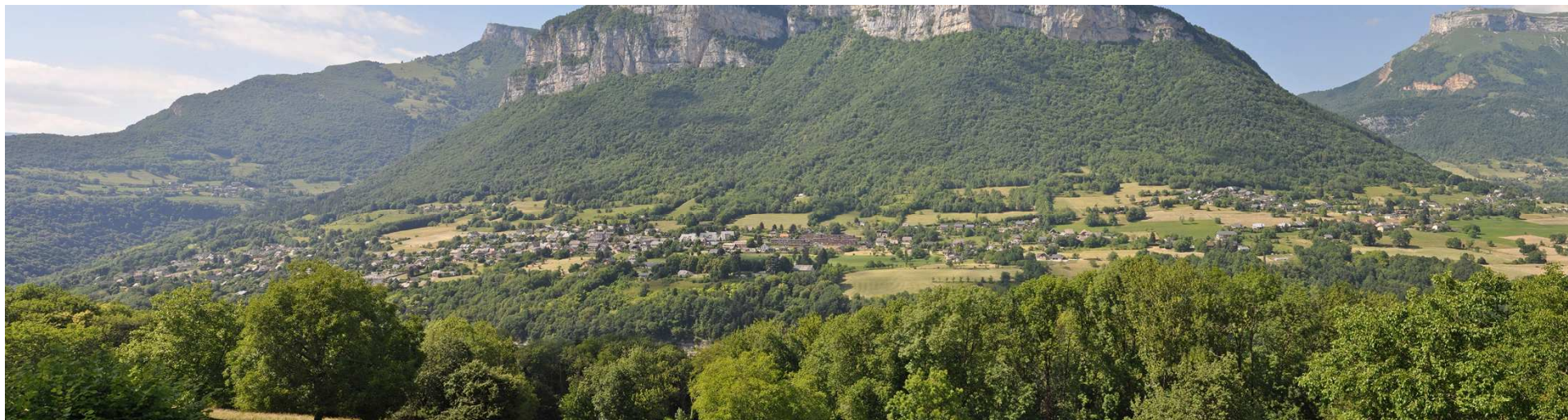
- forte sensibilité / fragilité paysagère
- caractère emblématique ou structurant
- problématique récurrente
- recherche d'exemplarité et caractère reproductible

Sélection de sites de projets et d'approches thématiques associés aux objectifs de qualités paysagères





# **Fiche action / ACCOMPAGNER UN PROJET D'ÉQUIPEMENT STRUCTURANT DANS UN OBJECTIF DE QUALITÉ PAYSAGÈRE, URBAINE ET ARCHITECTURALE : exemple de la nouvelle fruitière à Saint Jean d'Arvey**

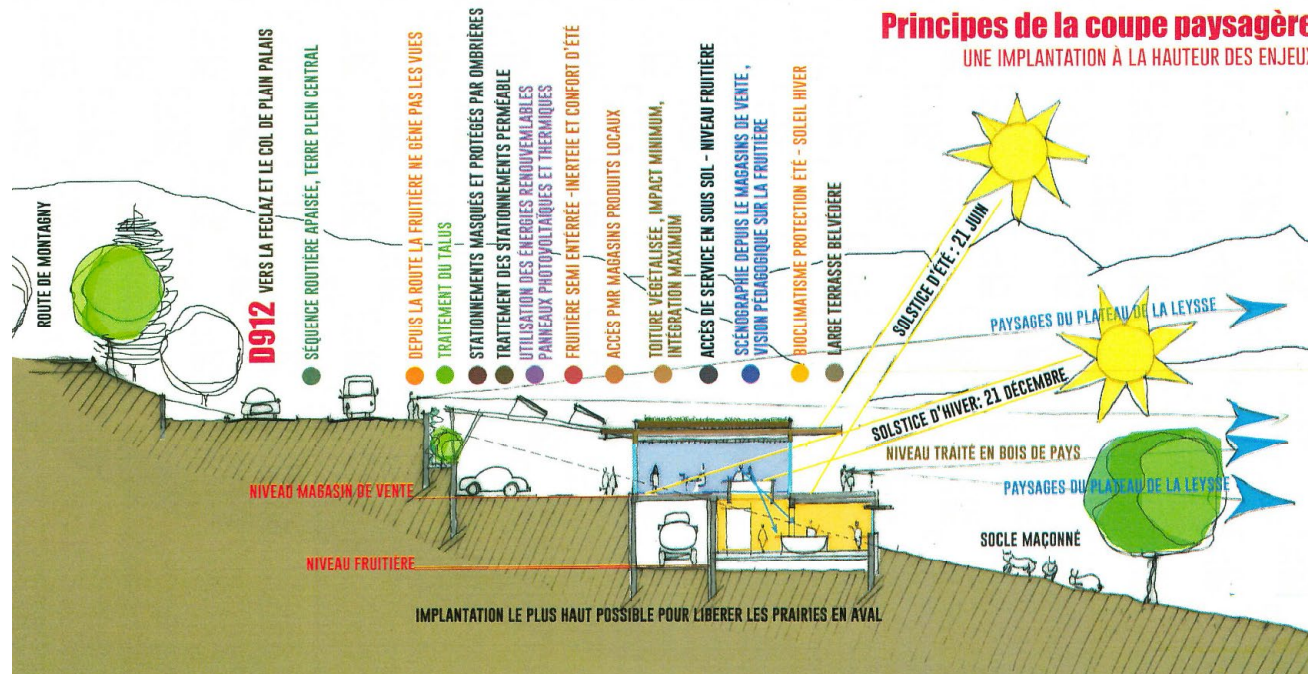
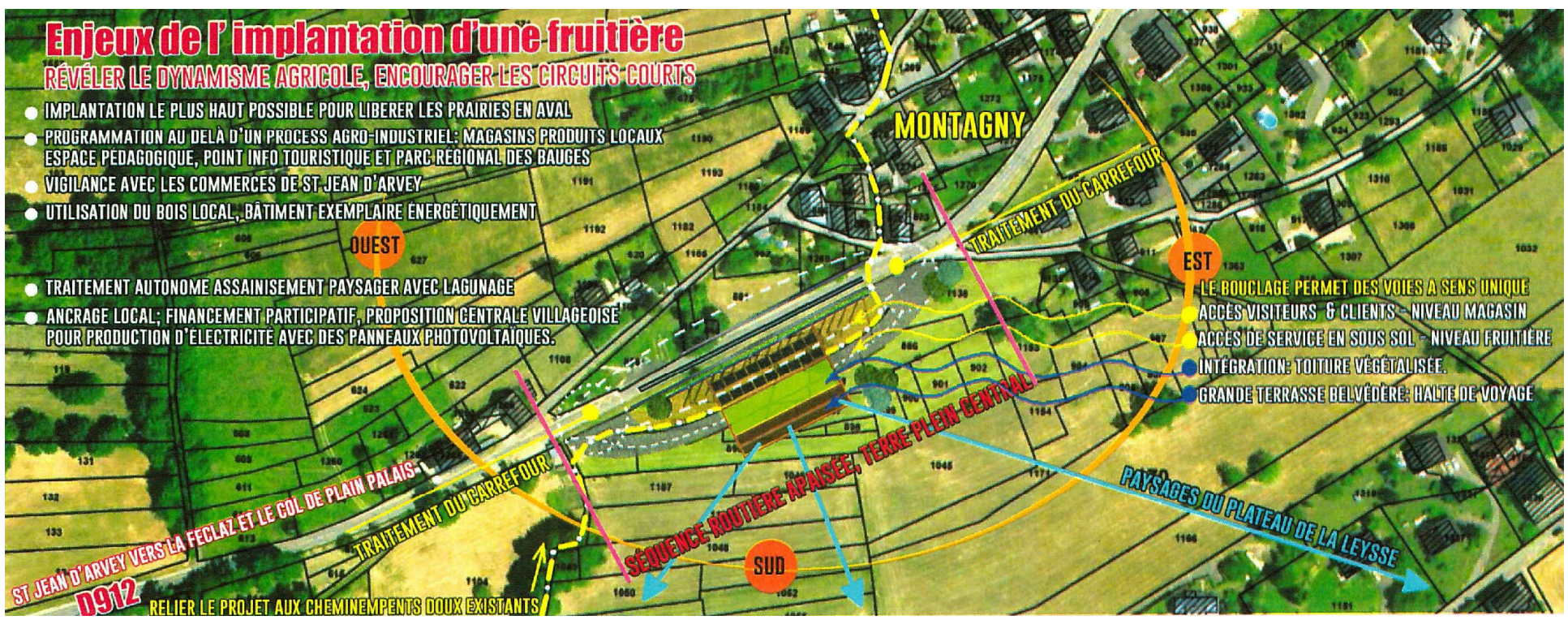




# Enjeux de l'implantation d'une fruitière

RÉVÉLER LE DYNAMISME AGRICOLE, ENCOURAGER LES CIRCUITS COURTS

- IMPLANTATION LE PLUS HAUT POSSIBLE POUR LIBÉRER LES PRAIRIES EN AVAL
- PROGRAMMATION AU DELÀ D'UN PROCESS AGRO-INDUSTRIEL: MAGASINS PRODUITS LOCAUX ESPACE PEDAGOGIQUE, POINT INFO TOURISTIQUE ET PARC RÉGIONAL DES BAUGES
- VIGILANCE AVEC LES COMMERCES DE ST JEAN D'ARVEY
- UTILISATION DU BOIS LOCAL, BÂTIMENT EXEMPLAIRE ÉNERGÉTIQUEMENT
- TRAITEMENT AUTONOME ASSAINISSEMENT PAYSAGER AVEC LAGUNAGE
- ANCRAGE LOCAL; FINANCEMENT PARTICIPATIF, PROPOSITION CENTRALE VILLAGEOISE POUR PRODUCTION D'ÉLECTRICITÉ AVEC DES PANNEAUX PHOTOVOLTAIQUES.





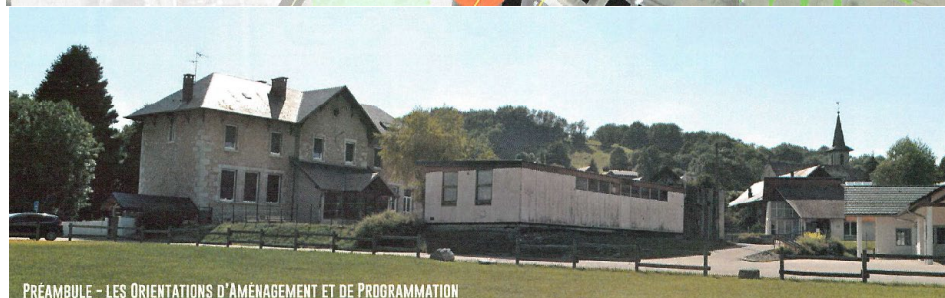
# Fiche action / DU PLAN PAYSAGE À LA CONCEPTION D'OPÉRATION D'AMÉNAGEMENT PROGRAMMÉE

## exemple de l'OAP du cœur de village de Curienne

**OAP: LE NOUVEAU COEUR DE VILLAGE EN ACCORD AVEC L'ENSEMBLE DES COMPOSANTES DE CURIENNE**

**Programme pour un nouveau cœur de village:**  
 Extension du bâtiment Mairie-Ecole:  
 Création accueil mairie + salle du conseil  
 + bibliothèque + garderie  
 Extension/réhabilitation de l'auberge communale:  
 création d'une cantine scolaire,  
 Création de logements intermédiaires:  
 renforcer la mixité sociale

- 1 CONCILIER LE NOUVEAU CENTRE BOURG DE CURIENNE AVEC SES ESPACES AGRICOLES ET LES ZONES HUMIDES
- 2 FAIRE PARTICIPER LA SALLE DES FÊTES ET L'ÉCOLE MATERNELLE À LA COMPOSITION DU NOUVEAU CENTRE
- 3 PROFITER DE LA RÉHABILITATION DE LA MAIRIE, POUR RENFORCER L'ACCUEIL DU PUBLIC ET CRÉER L'ACCÈS PMR.
- 4 RÉVÉLER ET RENFORCER LES ESPACES VERTS EXISTANTS ET DIMINUER LES SURFACES IMPERMABILISÉES.
- 5 AFFIRMER LA NOUVELLE CENTRALITÉ DU COEUR DU VILLAGE
- 6 PROFITER DES EXTENSIONS POUR RELIER MAIRIE ET AUBERGE.
- 7 PERMETTRE DES LIAISONS VISUELLES ENTRE LE CENTRE VILLAGE ET LE GRAND PAYSAGE
- 8 PERMETTRE PONCTUELLEMENT UNE AUTRE TRAVERSÉE DU CENTRE BOURG
- 9 ACCOMPAGNER LA CENTRE BOURG PAR DES CHEMINEMENTS DOUX QUI RELIENT LES QUARTIERS DU VILLAGE
- 10 INTÉGRER DANS CHAQUE PROJET UNE ATTENTION PARTICULIÈRE SUR DES ENVELOPPES PERFORMANTES, LES BONNES ORIENTATIONS, L'UTILISATION DES ÉNERGIES RENOUVELABLES ET LA VALORISATION DES EAUX PLUVIALES.



**CURIENNE; IDENTITÉ ET PROSPECTIVE COEUR DE VILLAGE**

8 à 12 lots ind<sup>ns</sup> groupés ou intermédiaires

VOIR COMMENT CRÉER UN ENSEMBLE, ANALYSER LES FAÇADES, FAIRE COHABITER L'ENSEMBLE DE SES HABITANTS

PRIVILEGIER L'EXPOSITION SUD ET LE BIOCлимATISME ET DES LOGEMENTS TRAVERSANTS

TRAITER LES LIMITES NORDS ET SUD DANS L'ESPRIT DE CURIENNE

CONSTRUIRE À LA PLACE DES VANGARS

ESPACE VERT À PRÉSERVER

ZONE HUMIDE - ESPACE VERT À CONSERVER

SUCCESSION DE PLACES PUBLIQUES OU SQUARE EN CASCADE SUIVANT LA PENTE DU TERRAIN.

19 à 24 lots intermédiaires renforcer la mixité sociale

VOIR COMMENT CRÉER UN ENSEMBLE, ANALYSER LES FAÇADES, FAIRE COHABITER L'ENSEMBLE DE SES HABITANTS

PRIVILEGIER L'EXPOSITION SUD ET LE BIOCлимATISME ET DES LOGEMENTS TRAVERSANTS CMI 30% MINIMUM

LES CLÔTURES VÉGÉTALISÉES - GANIVELLES DES L'INSTALLATION DU PROJET UNIFIENT L'ENSEMBLE ET LAISSE UN TRAITEMENT PAYSAGER OUVERT JARDINS PRIVATIVES ET POTAGERS POUR L'ENSEMBLE DES LOGEMENTS STATIONNEMENTS NON FERMÉS SOUS AUVENT AVEC TOITURE VÉGÉTALISÉE

PLANTATIONS D'ARBRES AU VERSANT EN ACCOMPAGNEMENT DU PROJET

PROGRAMMER LES ACCÈS PAR LE NORD EN SENS UNIQUE POUR DES ACCÈS ÉTROITS

S'IMPLANTER DANS LA PENTE VOIR POUR INTÉGRER STATIONNEMENT SEMI ENTERRÉS ORIENTATION SUD GARDER DES CÔNÉS DE RUE JARDINS PARTAGÉS AU SUD

PRESERVER L'ALIGNEMENT DES NOYERS

VOIR COMMENT CRÉER UN ENSEMBLE, ANALYSER LES FAÇADES, FAIRE COHABITER L'ENSEMBLE DE SES HABITANTS

PRIVILEGIER L'EXPOSITION SUD ET LE BIOCлимATISME ET DES LOGEMENTS TRAVERSANTS

CONSTRUIRE À LA PLACE DES VANGARS

ESPACE VERT À PRÉSERVER

ZONE HUMIDE - ESPACE VERT À CONSERVER

SUCCESSION DE PLACES PUBLIQUES OU SQUARE EN CASCADE SUIVANT LA PENTE DU TERRAIN.

10 à 12 lots intermédiaires

PROGRAMMER LES ACCÈS PAR LE NORD

**CURIENNE; IDENTITÉ ET PROSPECTIVE COEUR DE VILLAGE**

10 à 12 lots intermédiaires

PROGRAMMER LES ACCÈS PAR LE NORD

VOIR COMMENT CRÉER UN ENSEMBLE, ANALYSER LES FAÇADES, FAIRE COHABITER L'ENSEMBLE DE SES HABITANTS

PRIVILEGIER L'EXPOSITION SUD ET LE BIOCлимATISME ET DES LOGEMENTS TRAVERSANTS CMI 30% MINIMUM

LES CLÔTURES VÉGÉTALISÉES - GANIVELLES DES L'INSTALLATION DU PROJET UNIFIENT L'ENSEMBLE ET LAISSE UN TRAITEMENT PAYSAGER OUVERT JARDINS PRIVATIVES ET POTAGERS POUR L'ENSEMBLE DES LOGEMENTS STATIONNEMENTS NON FERMÉS SOUS AUVENT AVEC TOITURE VÉGÉTALISÉE

PLANTATIONS D'ARBRES AU VERSANT EN ACCOMPAGNEMENT DU PROJET

PROGRAMMER LES ACCÈS PAR LE NORD

S'IMPLANTER DANS LA PENTE VOIR POUR INTÉGRER STATIONNEMENT SEMI ENTERRÉS ORIENTATION SUD GARDER DES CÔNÉS DE RUE JARDINS PARTAGÉS AU SUD

PRESERVER L'ALIGNEMENT DES NOYERS

VOIR COMMENT CRÉER UN ENSEMBLE, ANALYSER LES FAÇADES, FAIRE COHABITER L'ENSEMBLE DE SES HABITANTS

PRIVILEGIER L'EXPOSITION SUD ET LE BIOCлимATISME ET DES LOGEMENTS TRAVERSANTS

CONSTRUIRE À LA PLACE DES VANGARS

ESPACE VERT À PRÉSERVER

ZONE HUMIDE - ESPACE VERT À CONSERVER

SUCCESSION DE PLACES PUBLIQUES OU SQUARE EN CASCADE SUIVANT LA PENTE DU TERRAIN.

10 à 12 lots intermédiaires

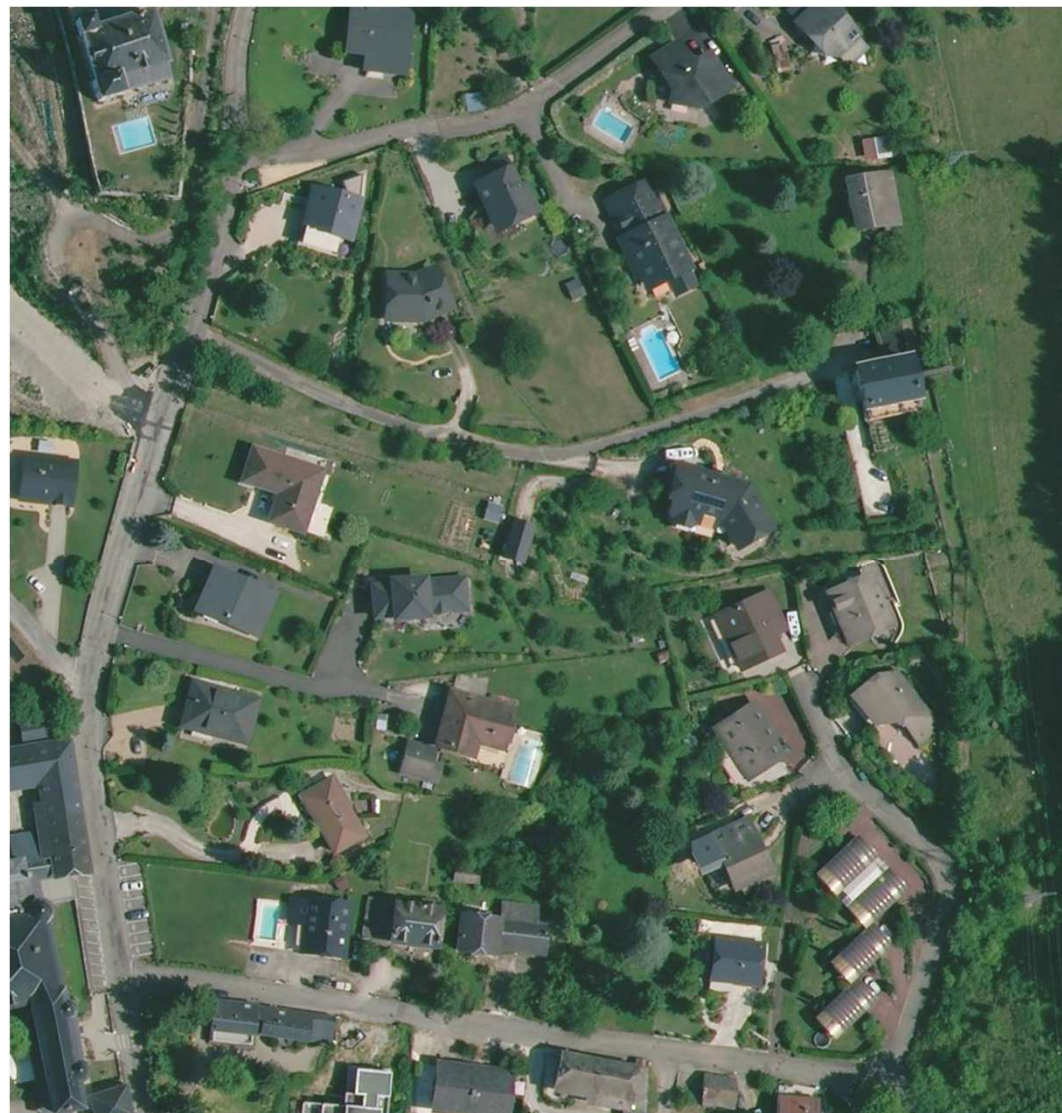
PROGRAMMER LES ACCÈS PAR LE NORD



## **Fiche action / ACCOMPAGNER QUALITATIVEMENT LA MUTATION DU PAYSAGE PAVILLONNAIRE**

Les ateliers PP ont fait ressortir le fait de reconnaître et considérer l'importance du paysage pavillonnaire, en lien avec :

- l'empreinte qu'il représente sur le territoire du piémont et du plateau de la Leysse ;
- l'exigence d'accompagnement et de contrôle de sa densification ;
- le potentiel des jardins comme contribution à la perméabilité écologique, à la biodiversité, à la production maraîchère et fruitière ;
- le changement de point de vue à opérer sociologiquement sur un habitat individuel mais devant s'inscrire dans une responsabilité paysagère collective.



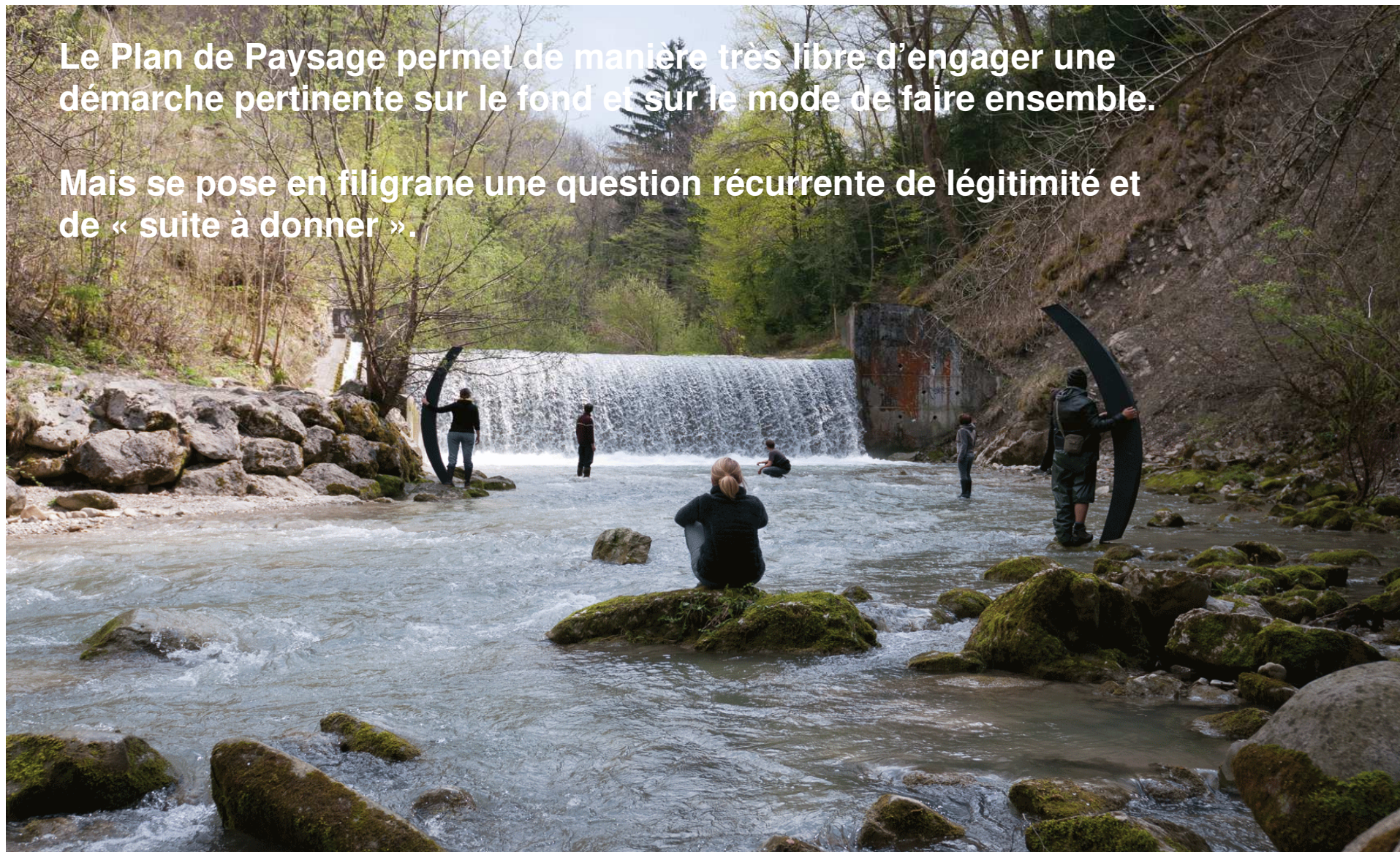
**Cette composante paysagère et l'enjeu lié à sa possible évolution concernent d'autres secteurs du Parc, tout particulièrement à proximité des villes-porte.**



## En conclusion,

Le Plan de Paysage permet de manière très libre d'engager une démarche pertinente sur le fond et sur le mode de faire ensemble.

Mais se pose en filigrane une question récurrente de légitimité et de « suite à donner ».



*(entre) / Conception/réalisation  
: Philippe Vuillermet et Grégory*